



Marignane, le 21 décembre 2017

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale du Club Nautique Marignanais aura lieu dans les locaux du club le :

Samedi 27 janvier 2018 à 14h30

Ordre du jour :

- Présentation et vote du rapport moral
- Présentation et vote du rapport financier
- Présentation et vote du budget prévisionnel
- Présentation du programme d'activité 2018
- Bilan du chef de base et des sections
- Présentation et vote des tarifs
- Questions diverses

Nous vous rappelons que le vote par procuration est possible mais que nul ne peut détenir plus de cinq pouvoirs.

A l'issue de cette réunion, nous vous invitons à partager un pot de l'amitié.

La Présidente du C.N.M.
Delphine BIJVOET-BREMOND